

RH | Gestion du personnel | Paie

APPROFONDISSEMENT DE LA PAIE NIVEAU 2 : GESTION DES ABSENCES INDEMNISEES



En résumé

Un parcours de formation action personnalisé pour connaître les obligations de l'entreprise, d'apprendre à calculer les compléments de salaire et de gérer le bulletin de paie en conséquence.

Les périodes de suspension de contrat de travail du fait d'une absence du salarié ont une incidence directe sur la gestion des paies.

Que ce soit une absence pour maladie non professionnelle, pour accident de travail, congé maternité ou congé paternité, l'employeur doit verser une partie du salaire et gérer les indemnités journalières de la Sécurité Sociale et les indemnités complémentaires de l'organisme de prévoyance de l'entreprise.

Formation pouvant être éligible au CPF sous conditions (nous consulter).
Inscrivez-vous sur « [Mon Compte Formation](#) » .

Cette formation fait partie du cycle de [formation technicien gestionnaire de paie](#).

À qui s'adresse la formation ?

Public

Cette formation s'adresse aux collaborateurs d'un service paie, comptable ou des ressources humaines.

Prérequis

Il est recommandé d'avoir déjà une expérience en matière de paie ou d' avoir suivi « Les bases de la paie – niveau 1 ».



Objectifs

À l'issue du parcours, vous serez en capacité de :

- Maîtriser l'ensemble des obligations en fonction de la nature de l'absence,
- Produire les bulletins de paie dans le respect des dispositions légales ou conventionnelles,
- Sécuriser les bulletins de paie au regard des salariés et des cotisations.



Programme

- La gestion des indemnités journalières de sécurité sociale
- Le calcul du complément de salaire
- Les conséquences sur le contrat selon la nature de l'absence

Durée

2 jour(s) / 14 heure(s)

Effectif

De 3 à 8 stagiaires

Tarif

1030 € NET

CPF

Éligible CPF

Certifiante

Oui

Code RNCP / RS

NA

Référence

RHGP-CYCL-APGA-02

- Pédagogie active : échanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises
- Support de formation remis aux participants.

Suivi d'action

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mises en pratiques, présentations ... qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.



Intervenants

Cette formation est animée par un consultant professionnel formateur spécialisé dans les domaines de formation.

Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.



Évaluation

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des connaissances et développement des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.